

Instruction n° DGOS/RH1/2014/369 du 24 décembre 2014 relative aux stages en formation infirmière

24/12/2014

Cette instruction a pour objet de "sensibiliser l'ensemble des acteurs au travers de préconisations concernant notamment la politique de stage, le parcours de l'étudiant et le suivi de sa progression. Il ne peut ainsi avoir de formation sans politique de stage. En cohérence avec le projet régional de santé, cette politique est préconisée au niveau de la région ou d'un territoire de santé. Elle s'inscrit également dans le schéma régional des formations sanitaires et sociales".

Consulter ici l'instruction n° DGOS/RH1/2014/369 du 24 décembre 2014 relative aux stages en formation infirmière